

12 février 2009

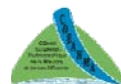
# Les matinées techniques du SAGE de la Mauldre

VERS UNE RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES  
PRODUITS PHYTOSANITAIRES



## Déroulement de la matinée

- **L'actualité réglementaire**
  - ↳ **Contexte national et principales molécules interdites d'utilisation en 2009**
    - ✓ C. MORIN, CO.BA.H.M.A.
- **Le bilan des actions menées sur le bassin versant de la Mauldre**
  - ↳ **Bilan 2005-2007 des actions menées pas les différents usagers**
    - ✓ C. MORIN, CO.BA.H.M.A.
- **Témoignages de communes du bassin versant de la Mauldre**
  - ↳ **Une utilisation rationnelle des produits phytosanitaires**
    - ✓ M. AUBERT, responsable des services techniques de Méré
  - ↳ **Vers le zéro phyto**
    - ✓ Mme ANDRE, maire-adjoint à Villiers-Saint-Frédéric
  - ↳ **Vers le zéro phyto**
    - ✓ M. HAUBERT, responsable des espaces verts de Maurepas
- **Démonstrations de matériels alternatifs**
  - ✓ M. TOULLEC, CROSNIER MOTOCULTURE
  - ✓ M. ESNAULT, KERSTEN France



12 février 2009

# L'actualité réglementaire

Mlle MORIN, CO.BA.H.M.A.



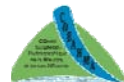
## L'ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE

### ➤ Le contexte national et les molécules interdites d'utilisation

↪ Le plan ECOPHYTO 2018

↪ Le Grenelle 2

↪ Le renforcement des contrôles



## LE CONTEXTE NATIONAL

### Grenelle de l'environnement

Définition d'objectifs



### Plan ECOPHYTO 2018

Identification d'actions pour atteindre les objectifs du Grenelle



### Grenelle 2

« Boîte à outils » réglementaire  
Moyens pour mettre en œuvre les engagements du Grenelle



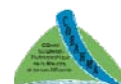
## LE PLAN ECOPHYTO 2018

- Retrait de l'autorisation de mise sur le marché de 53 molécules dont 30 au 31/12/2008. Les molécules utilisées en zone non agricoles concernées sont peu nombreuses :

- ↪ Diuron (anti-germinatif),
- ↪ Trifluraline (désherbant arbres et arbustes)

- D'autres listes paraîtront en 2009 et 2010, elles devraient concerner diverses molécules dont :

- ↪ Carbendazime (interdite au 31/12/09 – fongicide gazons)



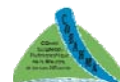
## LE PLAN ECOPHYTO 2018

- Réduction de 50 % de l'utilisation des produits phytosanitaires en 10 ans.
- Un nouvel axe de travail : les zones non agricoles.
  - ↳ Les points forts :
    - ✓ la sécurisation et la professionnalisation des applications : levier de diminution des quantités utilisées, que celles ci soient réalisées en prestation de service ou en régie.
    - ✓ la structuration d'un pôle de recherche et d'acquisition de références dédié aux zones non agricoles.
    - ✓ le développement des stratégies de communication (accepter l'herbe en ville) et d'aménagement qui peuvent permettre à l'échelle d'une collectivité urbaine de réduire voire supprimer l'utilisation des pesticides.



## LE GRENELLE 2

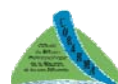
- Loi débattue à partir de mars
- Deux axes privilégiés : l'encadrement et la formation
  - ↳ Toute personne utilisant des pesticides dans le cadre professionnel devra être titulaire d'un certificat attribué par les pouvoirs publics
  - ↳ La publicité en direction du grand public sera interdite pour l'ensemble des produits phytosanitaires
- Mise en place d'un dispositif de certification environnementale volontaire et gradué des exploitations agricoles



## LE RENFORCEMENT DES CONTRÔLES

---

- Développement des contrôles réalisés par le SRAL (Service Régional de l'ALimentation, ex SRPV) auprès des collectivités : conformité des produits utilisés, de leur stockage, etc. Mise en demeure réalisée si nécessaire.
- La circulaire 2008/24 du 23 septembre 2008 relative au contrôle des Zones Non Traitées (ZNT). Les agents chargés de la police de l'eau peuvent contrôler le respect des ZNT, notamment les 5 mètres non traités aux abords des points d'eau.

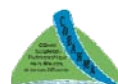


12 février 2009

---

## **Bilan 2005 - 2007 des actions menées par les différents usagers du bassin versant de la Mauldre**

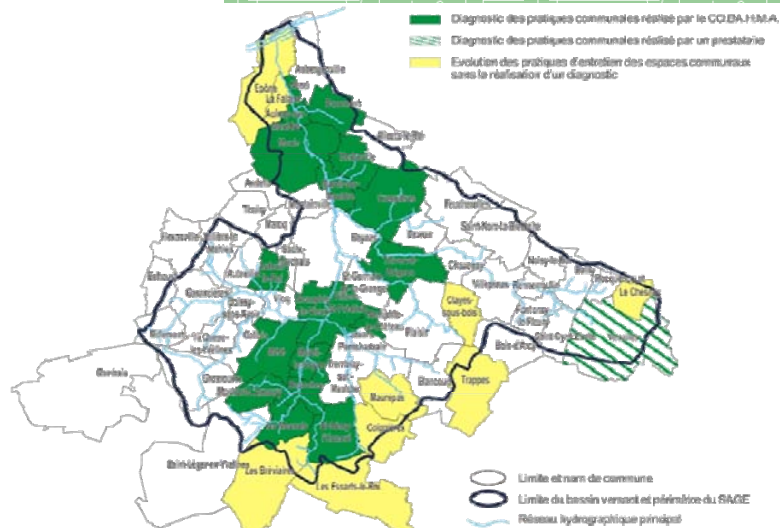
Mlle MORIN, CO.BA.H.M.A.



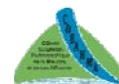
- Les communes engagées
- Les actions du Conseil général des Yvelines
- Le partenariat avec la profession agricole



## LES COMMUNES ENGAGÉES

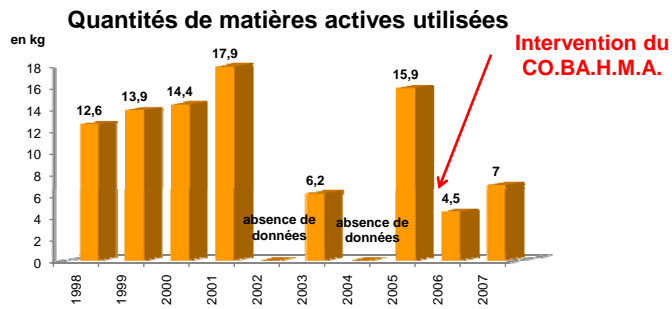


- **27 % des communes diagnostiquées par le CO.BA.H.M.A.**
- **14 % des communes ont modifié leurs pratiques sans diagnostic**
- **42 % des communes sensibilisées**



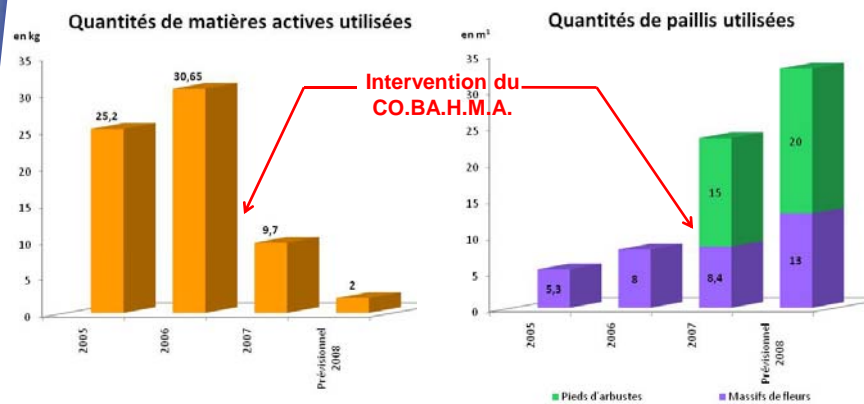
## LES COMMUNES ENGAGÉES : QUELQUES CHIFFRES

- Une diminution des produits utilisés par la commune de Mareil-sur-Mauldre :

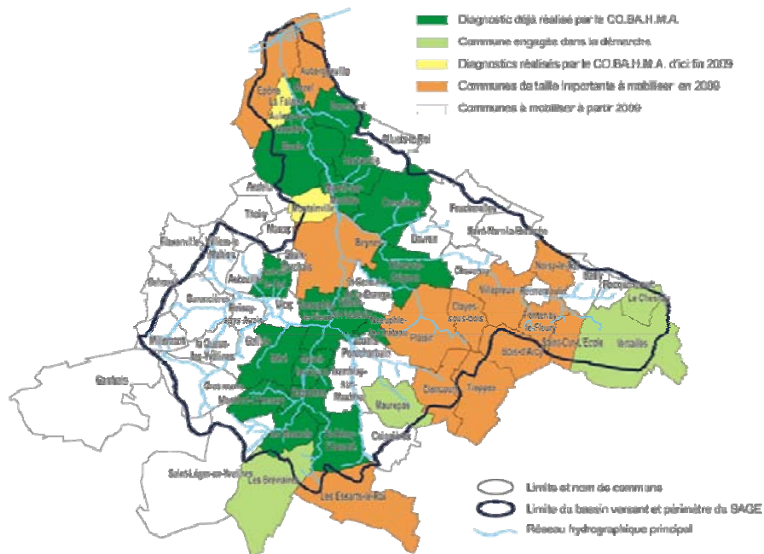


## LES COMMUNES ENGAGÉES : QUELQUES CHIFFRES

- Une diminution des produits utilisés par la commune de Maule :



## QUELS OJECTIFS POUR L'AVENIR ?



Objectif à fin 2009 de 56 % des communes diagnostiquées

## LES ACTIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

### ➤ 3 axes d'intervention :

- ↪ 1- L'évolution du concours des « villes, villages et maison fleuris »
  - ✓ Evolution des critères de notation : prise en compte des pratiques durables
  - ✓ Journée de sensibilisation des membres du jury
  - ✓ Journée annuelle d'information aux communes
- ↪ 2 - La mise en place d'une politique d'aides financières adressée aux collectivités territoriales
  - ✓ Financement d'études, de formations, d'actions de communication : 30 % HT
  - ✓ Financement de matériels alternatifs : 30 % HT
  - ✓ Réalisation de fiches techniques



## LES ACTIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL

---

### ➤ 3 axes d'intervention :

#### ↻ 3 - L'évaluation des pratiques d'entretien des routes départementales :

- ✓ Diagnostic des pratiques d'entretien des routes réalisé pour chaque subdivision en novembre 2006
- ✓ Plusieurs points à améliorer ont été mis en évidence :
  - Le manque de formation des agents applicateurs
  - La non-conformité des locaux de stockage
  - Le manque de détails du CCTP pour les subdivisions qui externalisent l'entretien chimique
- ✓ Travail amorcé avec la subdivision de Méré dans le cadre du programme spécifique lancé sur la Guyonne

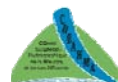


## LE PARTENARIAT AVEC LA PROFESSION AGRICOLE

---

### ➤ Partenariat mis en place dans le cadre du programme d'actions spécifique mené sur le sous bassin versant de la Guyonne :

- ✓ Formation inter-entreprise : techniciens de la Chambre et personnel du CO.BA.H.M.A.
- ✓ Réalisation de diagnostics sur des exploitations agricoles
- ✓ Propositions d'actions à mettre en œuvre sur les parcelles identifiées à risque de transfert des pesticides vers les eaux superficielles



12 février 2009

---

**RETOURS D'EXPERIENCE  
SUR LE BASSIN VERSANT DE LA MAULDRE**

M. AUBERT, Méré

Mme ANDRE, Villiers-Saint-Frédéric

M. HAUBERT, Maurepas



12 février 2009

---

**Une utilisation rationnelle  
des produits phytosanitaires à Méré**

M. AUBERT, Responsable des services techniques



12 février 2009

---

## **VERS LE ZÉRO PHYTO À VILLIERS-SAINT-FRÉDÉRIC**

Mme ANDRÉ, Adjoint au maire



12 février 2009

---

## **VERS LE ZÉRO PHYTO À MAUREPAS**

M. HAUBERT, Responsable du service des espaces verts



12 février 2009

# VERS LE ZÉRO PHYTO À MAUREPAS

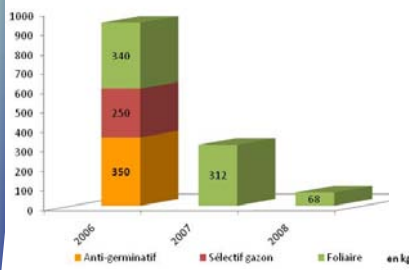
M. HAUBERT, Responsable du service des espaces verts



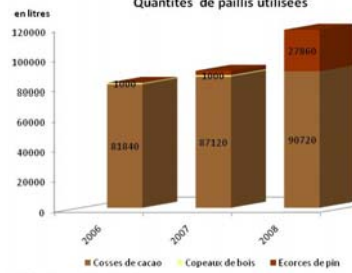
## VERS LE ZÉRO PHYTO À MAUREPAS

### ➤ Les nouvelles pratiques à Maurepas :

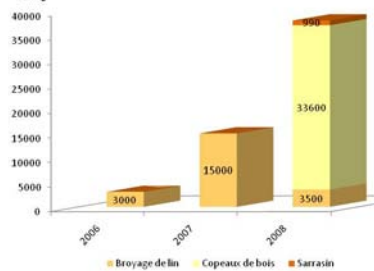
Quantités de produits phytosanitaires utilisées



Quantités de paillis utilisées



Quantités de paillis utilisées



# VERS LE ZÉRO PHYTO À MAUREPAS

## ➤ Articles parus dans le bulletin municipal :

Avril  
2007

### Développement Durable

#### L'Agenda 21 de Maurepas est en marche

Il aura fallu des mois de travail, de concertation, d'échanges avec le département, le grand public, les associations, pour élaborer son contenu, et aboutir au 1er numéro de l'Agenda 21 de Maurepas, le 27 mars, Georges Mignot, Maire de Maurepas, Lucie Monnet-Duport, conseillère municipale en charge du Développement Durable, et de nombreux élus, ont officiellement inauguré le lancement de l'Agenda 21 de Maurepas. Plus de 100 personnes, habitants, associations, entreprises, associations, ont assisté, samedi 27 à l'inauguration de l'Agenda 21 de Maurepas. Cet engagement pour l'avenir de nos communes, sera le fil conducteur de l'ensemble des Maurepasiens.



Le Maire, Georges Mignot, Lucie Monnet-Duport et le Maire Adjoint de l'Agenda 21.

#### Le Développement Durable à Maurepas, mode d'emploi

Pour accompagner le lancement du plan d'action de l'Agenda 21 de Maurepas, nous les habitants ont reçu l'Agenda 21. Ce document est un guide de référence pour l'ensemble de nos communes. Il est conçu pour être lu et compris par tous. Il est conçu pour être lu et compris par tous. Il est conçu pour être lu et compris par tous.

Pour aller, la consultation et le référentiel de planification pour nos communes, habitants, élus et associations, de l'ensemble des communes, de l'ensemble des communes, de l'ensemble des communes.



Revue Actualités N° 81 avril 2007

#### Nos cours d'eau menacés par les produits phytosanitaires

L'engorgement par le pesticides, l'augmentation de la pollution des eaux et la multiplication des produits agricoles ont conduit à la contamination des produits phytosanitaires. Ces produits présentent une toxicité certaine, pour l'homme comme pour l'environnement. Sous l'effet du ruissellement, ces produits polluent les rivières et les lacs.

Décembre  
2008



#### Espaces verts : « adieu » les désherbants

L'utilisation de désherbants pour l'entretien des espaces verts n'est pas compatible avec une véritable politique de développement durable. Une constatation que la municipalité a faite dès 2006 et qui l'a conduite à modifier sa politique d'entretien des espaces verts. Avec une démarche très claire : celle du « zéro herbicide ».

Les herbicides des désherbants. Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts. Les herbicides des désherbants. Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts. Les herbicides des désherbants. Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts.

Les avantages de « zéro herbicide ». Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts. Les avantages de « zéro herbicide ». Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts.

Les méthodes alternatives utilisées sur les espaces plantés. Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts. Les méthodes alternatives utilisées sur les espaces plantés. Il est 200 mètres de produit non pointés et l'entretien des espaces verts.

12 février 2009

# Démonstrations de matériels alternatifs

M. TOULLEC, Crosnier motoculture

M. ESNAULT, Kersten France

